



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 122392

Texte de la question

Mme Martine Carrillon-Couvreur attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les difficultés d'accès aux soins des étudiants français à l'université. Si des mutuelles étudiantes existent et que près de 80 % des étudiants estiment être en bonne santé, force est de remarquer que certains sont contraints de refuser des soins faute de moyens. Selon une étude récente, 15 % des étudiants déclarent renoncer à des soins pour des raisons financières au cours de ces six derniers mois ; ce chiffre monte même à près de 20 % lorsque ces derniers vivent en résidence universitaire. Ce constat doit impérativement interpeller le Gouvernement qui doit prendre des mesures immédiates afin que chaque étudiant français puisse avoir accès équitablement et également à des soins sur l'ensemble du territoire. Elle lui demande de bien lui indiquer les actions qu'il compte mettre en place pour faire diminuer très significativement ce chiffre dans les prochaines semaines.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Carrillon-Couvreur](#)

Circonscription : Nièvre (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122392

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12197

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)